



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

Conseil exécutif

Cent quatre-vingt-dix-septième session

197 EX/4.INF
PARIS, le 20 août 2015
Anglais et français seulement

Point 4 de l'ordre du jour provisoire

EXÉCUTION DU PROGRAMME ADOPTÉ PAR LA CONFÉRENCE GÉNÉRALE CONSEIL CONSULTATIF SCIENTIFIQUE DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE L'ONU : FAITS RÉCENTS

Résumé

Le présent document a pour objet de porter à l'attention des États membres de l'UNESCO des informations sur les faits récents relatifs aux travaux du Conseil consultatif scientifique du Secrétaire général de l'ONU, hébergé par l'UNESCO.

Les renseignements contenus dans le présent document pourraient susciter questions et réactions utiles des États membres dans le cadre de l'accueil, par l'UNESCO, de cette activité qui intéresse le Secrétaire général de l'ONU, l'UNESCO et le système des Nations Unies dans son ensemble.

1. La troisième réunion du Conseil consultatif scientifique du Secrétaire général de l'ONU s'est tenue à Kuala Lumpur (Malaisie) les 25 et 26 mai 2015, à l'invitation de M. Dato' Sri Mohd Najib Tun Abdul Razak, Premier Ministre de la Malaisie.
2. Lors de cette réunion, les discussions et délibérations se sont principalement attachées à évaluer les progrès accomplis en ce qui concerne les missions assignées au Conseil consultatif par le Secrétaire général de l'ONU lors de sa deuxième réunion au Siège de l'UNESCO, à Paris, en décembre 2014, et à les approfondir : émettre de nouveaux avis sur le changement climatique en vue de la 21^e Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (COP-21) ; réfléchir aux moyens de mise en œuvre dans le cadre du programme de développement pour l'après-2015 ; fournir des avis sur le Forum politique de haut niveau pour le développement durable et le rapport mondial sur le développement durable.
3. Le Conseil consultatif scientifique a émis des avis sur des questions relatives aux risques climatiques, partant du postulat que les risques induits pour les populations et les infrastructures par le changement climatique n'étaient généralement pas pris en compte dans les travaux du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC). À cet égard, les délibérations du Conseil consultatif conduiront à la production d'une synthèse pour les décideurs qui sera présentée lors d'une manifestation spéciale en marge de la COP-21. En outre, deux

membres du Conseil consultatif ont apporté des contributions essentielles à la Conférence scientifique internationale sur le thème « Notre avenir commun face au changement climatique », qui s'est déroulée à Paris du 7 au 10 juillet 2015. Globalement, les membres du Conseil consultatif scientifique continuent de jouer un rôle de préconisation scientifique compte tenu de la nécessité de parvenir à un véritable accord sur le changement climatique.

4. En ce qui concerne le programme de développement pour l'après-2015, les réflexions du Conseil consultatif sur la science, la technologie et l'innovation comme moyens essentiels de mise en œuvre ont fait l'objet d'une note distincte. Le Conseil a aussi émis un avis sur la façon de s'assurer que la voix du monde scientifique soit reflétée dans le cadre du Forum politique de haut niveau pour le développement durable au Siège de l'ONU, afin de renforcer encore les liens entre science et politiques. Un certain nombre de possibilités ont été recensées pour garantir que le Forum réponde à cet objectif, notamment en ce qui concerne l'impératif d'un rapport mondial de qualité sur le développement durable. Cet avis du Conseil consultatif fait également l'objet d'une note spéciale.

5. Les problématiques liées à la révolution des données sont au cœur des travaux du Conseil consultatif scientifique depuis la publication du rapport du Secrétaire général de l'ONU intitulé « Un monde qui compte ». Dans son avis, qui sera également présenté sous forme de note distincte, le Conseil consultatif a attiré l'attention sur un certain nombre de limites – à savoir les inégalités d'accès à l'information et aux données – qu'il convient de dépasser pour que la révolution des données profite à tous sur la planète et, surtout, aux marginalisés et aux pauvres.

6. Le Secrétaire général ayant demandé que soient recensés les plus grands défis rencontrés par les populations et la planète, le Conseil consultatif a lancé l'« étude de Delphes », qui a permis de répertorier plusieurs grands défis. Les résultats détaillés de cette étude seront finalisés au cours de l'automne 2015.

7. Lors de sa réunion en Malaisie, le Conseil consultatif a aussi lancé une nouvelle activité concernant la nécessité de nouer un dialogue avec les détenteurs des savoirs autochtones et locaux et d'intégrer ces connaissances dans les solutions du développement durable.

8. La Directrice générale de l'UNESCO a accueilli une table ronde de haut niveau sur le rôle essentiel de la science, de la technologie et de l'innovation (STI) dans la réalisation du futur programme de développement durable pour l'après-2015, organisée sous la forme d'un petit déjeuner le 9 juillet 2015 lors du débat de haut niveau 2015 de l'ECOSOC. En vue de promouvoir le dialogue entre gouvernements, institutions des Nations Unies, société civile, monde universitaire et membres du Conseil consultatif scientifique, cette table ronde a mis l'accent sur le rôle de la STI et de l'interface science-politiques-société dans les efforts visant à assurer une transition réussie des OMD aux ODD et à réaliser le programme de développement pour l'après-2015 pour tous.

9. Parmi les principaux points abordés lors de la table ronde de haut niveau figuraient notamment :

- (a) les progrès réalisés dans la reconnaissance de l'importance de la STI comme moteur de développement durable, notamment dans le cadre du financement du développement ;
- (b) le degré et les modalités d'investissement dans la STI et la R&D en vue d'exploiter tout le potentiel de la STI pour fournir des solutions concrètes aux défis liés au programme de développement pour l'après-2015 ;
- (c) l'avis du Conseil consultatif relatif au renforcement de l'interface science-politiques dans le cadre du Forum politique de haut niveau, avis qui invite « le monde scientifique à être un conseiller et non pas seulement un observateur » dans les délibérations du Forum ;

- (d) l'impératif lié à l'élaboration de feuilles de route afin de tenir compte des problématiques relatives à la collecte, la protection et l'utilisation des données et de veiller à ce que la révolution des données amène un développement inclusif et profitable à tous.

10. Les préparatifs de la quatrième réunion du Conseil consultatif scientifique ont débuté. Cette réunion se tiendra à Saint-Pétersbourg les 14 et 15 décembre 2015 à l'aimable invitation de la Fédération de Russie.

11. Tous les renseignements relatifs aux travaux du Conseil consultatif scientifique et aux résultats de ces travaux sont accessibles sur le site Web du Conseil consultatif (www.unsgsab.org). Ce dernier continuera de faire l'objet, de la part de l'UNESCO et des services médiatiques de l'ONU, du plus haut degré d'attention, afin que les États membres, le grand public et les diverses parties prenantes soient informés de ses travaux périodiquement et en temps opportun.